

Mayotte plutôt bon élève en matière de collecte des piles à la veille de la 2ème journée européenne du recyclage

En matière de protection de l'environnement ou de ramassage des déchets, Mayotte n'a jamais été très bon élève. La tendance change cependant dans bien des domaines et notamment celui du tri et du recyclage. Entrée dans les mœurs très récemment, la collecte des piles usagées fait pourtant aujourd'hui figure de meilleure de la classe avec un réseau structuré sur le territoire qui démontre son efficacité. La nouvelle est bonne et ce, à quelques jours de la seconde journée européenne du recyclage des piles usagées. Explications...



**Véhicules
légers et
utilitaires**

Location à partir de 25€/jour

- Vente de véhicules d'occasion
- Agence Aéroport et Kaweni
- Service gardiennage véhicules à l'Aéroport

Lagon Location - C/O Renault
Tél : 02 69 61 72 72 - Fax : 02 69 61 72 73
Email : reservation.europcar@somiva.com



Insidens, cabinet de conseil en management et en organisation accompagnant les entreprises privées ou publiques et les collectivités territoriales à s'adapter aux différents changements qui peuvent intervenir dans leur environnement, devrait prochainement rendre public le quatrième baromètre des déchets sur le département. Celui de l'année dernière révélait de belles avancées et une implication toujours plus grande de la population qui est,

au fur et à mesure des années, de plus en plus exigeante.

Eco-Emballages et ses Trio sont désormais un succès et les premiers objets collectés aujourd'hui sont les ampoules électriques, dont le réseau de ramassage est très bien structuré. Or, en haut de liste, les piles arrivaient en 2015 en seconde position avec là encore, de très gros efforts qui ont été réalisés sur le terrain pour récupérer ces dangereux polluants usagés.

Cette fois-ci ce n'est plus Eco-Emballage qui se charge de la mission, mais Corepile à travers son représentant local, Insidens.

Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous Agrément d'État, qui assure la collecte et le recyclage des piles et petites batteries portables usagées, issues de la consommation des ménages et des professionnels.

Créé en juillet 2003 par les principaux fabricants ou distributeurs de piles, il assure une mission d'intérêt général de façon mutualisée, dans le respect de son cahier des charges. Ainsi, il rend régulièrement compte de ses activités au censeur d'État, au ministère de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et à la Commission Consultative d'Agrément.

La mission première de Corepile est de développer en France métropolitaine, dans les DOM-COM et donc à Mayotte, la collecte sélective et le recyclage de toutes les catégories de piles et petites batteries, afin de contribuer à atteindre l'objectif national de taux de collecte de 45 % dès cette année.

Le cahier des Charges de l'Agrément accordé à Corepile définit également les actions à entreprendre pour réduire l'impact environ-



Sur 100 piles* :

* Estimations Corepile

25

SONT JETÉES
AUX ORDURES
OU DANS
LA NATURE !

**OBJECTIF :
NE PAS JETER**

35

SONT STOCKÉES
OU EN USAGE
DANS
LE FOYER

40

SONT
RECYCLÉES
PAR LA
FILIÈRE

**OBJECTIF :
RECYCLER PLUS**

Un enjeu pour la protection de l'environnement

nemental des piles et petites batteries :

1- Favoriser la prévention de production de déchets depuis le stade de la conception des produits (éco conception) jusqu'à la gestion de leur fin de vie (optimisation environnementale de la logistique de collecte, tri et du rendement du recyclage).

2- Informer les consommateurs, en partenariat avec les acteurs de la collecte sélective, de l'intérêt et de la nécessité du tri et du recyclage. Le recyclage des piles et accumulateurs usagés contribue à diminuer le volume des déchets ménagers à traiter, ainsi qu'à réduire les éventuelles pollutions. Corepile garantit la valorisation des métaux, précieux ou non, présents dans les piles et petites batteries comme le fer, nickel, cobalt, zinc ; ce qui réduira d'autant le volume de métal à prélever sur les ressources naturelles de notre planète.

Concrètement, sur le terrain, des containers sont répartis et servent de points de collecte chez des revendeurs de piles comme les grandes surfaces, les quincailliers, etc...

Chacun possède chez soi de vieilles piles usagées que l'on hésite à jeter à la poubelle pour ne plus polluer l'environnement. Mais sans savoir où se trouvent précisément les points de collecte, le petit tas se transforme rapidement en stock. Il existe plus de 28 900 points de collecte Corepile en France, dont 45 recensés à Mayotte, ce qui est plutôt bien pour un territoire qui s'est mis depuis si peu de temps à la collecte de ses déchets.

Toutefois, tous les magasins qui commercialisent des piles sont tenus de reprendre gratuitement les piles et petites batteries usagées et notamment les enseignes de la distribution alimentaire, bricolage ou électronique. Mais le message a du mal à passer et peu de gens savent aujourd'hui qu'ils peuvent exiger que leurs batteries soient reprises....

Or, le réseau sur Mayotte est élargi avec les 17 communes qui jouent le jeu et ont accepté de devenir, elles aussi, des points de collecte. Mais pour savoir quel est le container le plus proche, il suffit de taper www.jerecyclemespiles.com et de naviguer sur la carte. Tous les points sont indiqués, et pour mémoire, Mayotte avait été le tout premier DOM à être mis en ligne avec ses différents points de collecte. Jeter ses piles à la poubelle aujourd'hui ne peut donc plus être justifié.

Certes, mais quelles piles et petites batteries collecter ?

Il existe une dizaine de catégories de piles et petites batteries, mais



qu'il s'agisse d'une pile bâton dans une radio ou une lampe torche, d'une pile bouton dans une calculatrice ou une montre, ou encore la batterie d'un ancien téléphone ou ordinateur portable, Corepile reprend tous les types de piles et petites batteries (sauf les batteries de voiture) et les trie ensuite avant de les recycler.

Les piles rechargeables, une fois hors d'usage, se recyclent et sont reprises de la même façon que les piles classiques.

Et que deviennent les déchets ?

Les piles et petites batteries déposées dans les bacs de collecte Corepile sont régulièrement enlevées (sur demande du point de collecte), puis regroupées en grande quantité sur un Centre de regroupement. Chaque collecte y est alors pesée, mise en fûts puis étiquetée. Il faut ensuite attendre d'avoir regroupé environ 20 tonnes (soit un camion complet) de piles et petites batteries avant qu'elles soient expédiées sur les Centres de tri. La qualité du tri sera le gage d'un bon recyclage. En effet, chaque catégorie de piles et de petites batteries est constituée de métaux spécifiques qui nécessitent des procédés dédiés.

Le traitement des piles et petites batteries collectées par Corepile permet de récupérer environ 5.000 tonnes de métaux chaque année. Le taux de recyclage est compris entre 50 % et 80 % selon le type de produits. Ainsi, pour 1 tonne de piles alcalines, on récupère 330kg de zinc et composés de zinc, et 240 kg d'alliages à base de fer et de nickel. Ces métaux sont ensuite réutilisés pour la fabrication d'objets de la vie cou-

rante comme des gouttières en zinc, des couvrets en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures, des coques de navires ou encore de nouvelles batte-

ries (nickel) ou des composés pour panneaux photovoltaïques (Cadmium).

Rien ne se perd et l'environnement souffre moins grâce à des petits gestes simples aux grandes consé-



COREPILE S'ENGAGE POUR LA 2^e JOURNÉE EUROPÉENNE DU RECYCLAGE DES PILES

Le 9 septembre 2016,

RELEVEZ LE DÉFI RECYCLAGE !

RECYCLER SES PILES
C'EST FACILE ET C'EST UTILE !




jerecyclemespiles.com

17 grammes recyclés par habitant et par an à Mayotte

quences.

A Mayotte, des tonnes de piles ont déjà été collectées démontrant que la plateforme fonctionne parfaitement tout comme Trio d'Eco-Emballages.

Or, pour la deuxième année consécutive, Corepile, éco-organisme spécialisé dans la collecte et le recyclage des piles, soutient la Journée européenne du recyclage des piles en France et bien évidemment à Mayotte. Cet événement, à l'initiative de l'association Eucobat, fédère 15 éco-organismes européens dédiés à la collecte des piles et batteries portables en Europe. L'enjeu de Corepile autour de cette journée du 9 septembre ? Mobiliser les citoyens de chaque région de France et leur rappeler l'importance de trier et ramener les piles et petites batteries usagées dans les nombreux points de collectes. Mayotte, avec un taux de collecte faible de 17 g/habitant, est au cœur de la démarche Corepile.

L'objectif sur la région ? Atteindre la moyenne nationale de 182 g/hab2

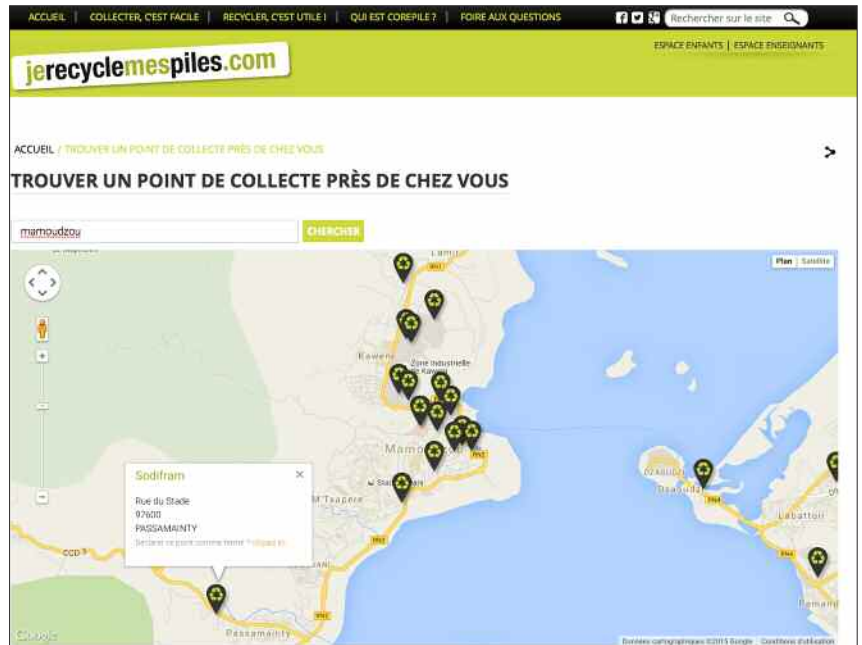
Pour relever ce défi, Mayotte doit collecter 1,59 millions de piles et petites batteries supplémentaires

chaque année. Soit seulement 10 piles par personne et par an !

En collaboration avec les écoles, les collectivités, les entreprises et, bien sûr, les enseignants de distribution, Corepile déploie un dispositif sur l'ensemble de l'île de Mayotte visant à sensibiliser le grand public à ce geste citoyen éco-responsable.

De quelle manière s'articule le concours ?

Parmi les 400 établissements participants au concours de collecte organisé par Corepile, 30 se sont inscrits à Mayotte. Ces 600 élèves auront à leur disposition des kits d'information et des urnes de collecte. Les 2 établissements de la région qui collecteront le plus de piles et batteries usagées se verront remettre un bon d'achat de 500 € de fournitures scolaires chez



Asco&Celda.

Le rendez-vous est donc donné le 9 septembre prochain, à suivre... Dernier point, pourquoi le 9 septembre ? C'est la date anniversaire de la naissance de Luigi Galvani (1737), physicien italien contempo-

rain d'Alessandro Volta et dont les nombreux travaux ont conduit à l'invention, par ce dernier, de la fameuse pile volta, l'ancêtre de nos piles modernes.

SB

Source : Corepile

nouvelus *Hors frais de service, tarif applicable à compter du mois de novembre 2016, sur vols désignés, soumis à conditions particulières.

**Voyager pas cher c'est bien,
avec tous vos bagages
c'est mieux.**

Réunion - Mayotte
à partir de

198€^{TTC*}
A/R
25 kg de bagages inclus

AIR AUSTRAL
Vous serez toujours au cœur de notre compagnie

air-austral.com

0 825 013 012 Service 0,15 €/min
+ prix appel

ou dans votre agence de voyage